

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS

Date : 28/01/2021

Objet : Fermeture de la D703 à la circulation dans le bourg de Beynac

Eboulement de falaise : la D703 fermée à la circulation dans le bourg de Beynac

Suite à un éboulement de falaise survenu dans la soirée, la route départementale 703 est fermée à la circulation dans le bourg de Beynac-et-Cazenac.

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules par la RD 25.

En revanche, en ce qui concerne les poids lourds, dans le sens Sarlat-Saint-Cyprien, ils devront emprunter le trajet RD25, 35 et 49.

Les transports scolaires emprunteront quant à eux les voies communales autour du bourg de Beynac.

Les commerces resteront accessibles ainsi que les stationnements de part et d'autre de la traverse.